



Berne, le 25 août 2021

Destinataires:

Gouvernements cantonaux

Modification de la loi sur les finances (réduction de l'endettement lié au coronavirus): ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État,

Le 25 août 2021, le Conseil fédéral a chargé le DFF de mener une procédure de consultation relative à la modification de la loi sur les finances (réduction de l'endettement lié au coronavirus) auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, des associations faîtières de l'économie et des autres milieux intéressés.

La procédure de consultation prendra fin le **28 novembre 2021**.

Les dépenses extraordinaires décidées en raison de l'épidémie de coronavirus entraînent un nouvel endettement important. Pour résorber le découvert conformément aux règles en vigueur, il faudrait mettre en œuvre des programmes d'allègement budgétaire ou procéder à des hausses d'impôts, ce qui compromettrait la reprise de l'économie après l'épidémie de COVID-19. La modification proposée de la loi sur les finances permet de compenser le découvert sans grever le budget de la Confédération.

Nous vous invitons à vous prononcer sur le dossier mis en consultation ainsi que sur le contenu du rapport explicatif au moyen du questionnaire correspondant.

Le dossier mis en consultation est accessible à l'adresse suivante: <https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.

Nous nous efforçons de publier les documents sous une forme accessible aux personnes handicapées, conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3). Aussi vous saurions-nous gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti:

lorin.altermatt@efv.admin.ch et nora.sieber@efv.admin.ch



Nous vous serions également reconnaissants de bien vouloir nous communiquer le nom et les coordonnées des personnes auxquelles nous pourrions faire appel si nous avons des questions.

Madame Nora Sieber (tél. 058 461 14 11) et Monsieur Lorin Altermatt (tél. 058 462 39 27) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État, l'expression de notre considération distinguée.

Ueli Maurer